

Les avantages de l'Emprunt de la Victoire

Causerie de M. Beaudry Leman à Radio-Canada

Voici le texte d'une causerie de M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, prononcée hier soir, à Radio-Canada, en faveur de l'Emprunt de la Victoire:

Le conflit qui bouleverse aujourd'hui le monde met aux prises non seulement des peuples, mais encore des doctrines inconciliables en matière de régime politique et économique. Je n'ai pas l'intention de discuter ni même d'exposer les idées et les opinions qui ont cours en ce moment sur la démocratie et sur la dictature. J'entends rester dans la sphère de ma compétence et m'en tenir à des faits.

Or, en ce qui nous concerne, les faits sont clairs et simples. Le Canada est en guerre et, même s'il ne l'était pas, nous aurions le devoir de prendre des mesures de défense afin que l'orientation de ses destinées demeure entre les mains des hommes qui l'habitent, — des descendants de ceux qui l'ont découvert, colonisé et mis en valeur et qui l'ont déjà défendu.

De ces faits découlent des conséquences inéluctables. La poursuite de la guerre et la défense du pays exigent d'énormes quantités de vivres, d'armes et de munitions. Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, dans l'exploitation de nos richesses naturelles — or, argent, cuivre, nickel, plomb, zinc, charbon, bois, amiante — et dans l'utilisation de notre outillage industriel, le travail de l'homme doit être intensifié et affecté à la satisfaction des exigences militaires, après qu'il a été pourvu aux besoins primordiaux de la population, c'est-à-dire la nourriture, le logement et le vêtement. C'est donc, essentiellement, du travail que l'Etat demande au peuple de fournir.

Si le Gouvernement nous demande de lui prêter une partie de nos économies et une part de l'argent que nous touchons en salaires, ce n'est pas parce qu'il est obligé d'emprunter du public de la monnaie qu'il pourrait émettre lui-même. S'il adoptait la thèse d'une certaine école politico-économique, le Gouvernement se procurerait le nerf de la guerre en émettant du papier-monnaie sans s'imposer d'autre limite que celle de ses propres besoins. Cette solution facile donnerait pendant quelque temps aux Canadiens l'illusion qu'ils ne sont pas appelés à contribuer aux charges publiques; mais l'inflation, en avilissant la monnaie, déterminerait une hausse désordonnée du coût de la vie, confisquerait le fruit du travail et de l'épargne de tout le monde et amènerait la ruine générale.

Au moyen de l'emprunt, l'Etat obtient les fonds qui lui permettent d'ériger des usines, des aérodromes et d'autres bâtiments d'utilité militaire, de construire des bateaux, d'armer et d'équiper nos soldats, nos aviateurs et nos marins. En même temps, en retirant temporairement de la circulation une partie des disponibilités du public, le gouvernement restreint la consommation au strict nécessaire et empêche ainsi que la demande de la population civile ne fasse de la demande de l'Etat lui-même pour fins de guerre. Il s'agit, en somme, de faire une répartition judicieuse des produits du travail entre les exigences de l'Etat et les besoins des particuliers.

Si l'on jette un regard en arrière, on discerne mieux la réalité qui se cache sous les apparences. Dans le bon vieux temps, lorsque l'argent était beaucoup moins abondant qu'aujourd'hui et qu'il circulait moins librement, que faisait-on? Quand il s'agissait d'ouvrir un chemin, de réparer l'église ou d'accomplir quelque autre tâche d'intérêt commun, on recourait à la corvée, et les hommes d'une paroisse et même d'une région offraient volontiers leurs bras, sans autre rémunération que leur nourriture.

Ce qu'on attend aujourd'hui de chacun de nous, c'est qu'il participe à une corvée dans l'intérêt général du pays. Nous sommes en présence d'une entreprise nationale de grande envergure. Seulement, au lieu de procéder comme autrefois et de nous demander de fournir directement du travail, on nous demande de prêter une partie de l'argent que nous avons gagné ou que nous gagnerons par notre travail.

Les contribuables qui ont de gros traitements remettent à l'Etat, sous forme d'impôt, le fruit de leur travail de quatre, de cinq et même de six mois de l'année. Le gouvernement ne demande à l'ouvrier que de lui prêter son salaire de quelques jours. Il lui versera d'ailleurs des intérêts à un taux raisonnable, afin de le dédommager de la privation momentanée de l'usage de son argent et il le remboursera le jour de l'échéance.

A l'époque de rajustement qui suivra la guerre, tout le monde sera bien aise de retrouver les épargnes effectuées en période de grande activité économique, et l'argent qui sera remis en circulation aplanira bien des difficultés.

Le public a déjà répondu avec autant d'empressement que d'intel-

ligence à l'appel de l'Etat et il n paraît pas douteux que la souscription continuera de marcher rondement. Le petit épargnant comme le grand financier trouvent dans l'Emprunt de la Victoire à la fois l'occasion de manifester leur patriotisme et l'avantage de faire un bon placement.